

## Note 4

# Spécialisation et dépendances

« *Klitou leblad ya essaraqin* »  
(Parole du Hirak)

### Avertissement :

*Cette note est la troisième d'une série qui traite des questions économiques et sociales de l'Algérie aujourd'hui. [La première note](#) introductive soulève des questions de méthode et de politique. [La deuxième](#) expose la crise multiple qui affecte notre pays aujourd'hui. La [troisième](#) aborde la question de la détérioration des comptes publics qu'exprime le déficit budgétaire.*

*A travers cet ensemble de notes, je souhaite apporter ma lecture de ces faits, de leurs liens étroits, voire déterminants, avec les faits politiques.*

*Ce travail de déchiffrement et de décryptage s'inscrit clairement et explicitement dans le cadre du Hirak. Il n'est donc pas neutre, si tant est qu'on puisse l'être sur ce type de sujets.*

*Il ambitionne, en puisant dans mon expérience pédagogique et de recherches, de contribuer à éclairer sur ces sujets les citoyens mobilisés et à montrer les enjeux qu'ils sous-tendent.*

Le fonctionnement d'une économie contemporaine ouverte, car il n'existe pas de pays qui vive en autarcie totale, suppose que soient réalisés ce que les économistes appellent les « grands équilibres » qui s'imposent à tous les pays. Dans cette présente note, j'aborde celui relatif « à l'extérieur » : en clair, ne pas dépenser à l'étranger (importations) plus qu'on ne lui vend (exportations). Dans le cas dans notre pays et quel que soit l'indicateur utilisé, la situation est particulièrement préoccupante en termes de déséquilibre négatif.

Les chiffres, disponibles dans la presse, dans les documents officiels ou des organismes internationaux, sont effectivement alarmants (*première partie*). Mais, bien qu'ils soient éloquentes par eux-mêmes, je pense qu'il ne faut pas se satisfaire de cette lecture primaire pour aller au-delà en décortiquant les chiffres partagés, tant ceux des recettes liées aux exportations que ceux des dépenses d'importations (*deuxième partie*). Et surtout indiquer en quoi ce déficit externe n'est pas un simple « dysfonctionnement » conjoncturel ou la résultante d'une « mauvaise » gestion. Il est plutôt symptomatique de la spécialisation structurelle dont pâtit l'économie algérienne depuis des décennies, enfermée avec complaisance dans des

dépendances multiples (*troisième partie*).

## **Des déficits qui se creusent**

Les échanges économiques de l'Algérie avec le reste du monde (« RDM », dans le vocabulaire de la comptabilité nationale) sont mesurés à l'aide de différents instruments appelés « balances »<sup>1</sup>. Ce terme indique qu'il faut prendre en compte les deux « plateaux » : celui de l'entrée de devises<sup>2</sup> grâce aux exportations, et celui de leur sortie par les importations. Plus encore, c'est le solde des deux qui importe, avec comme objectif de parvenir à l'équilibre. Nous en sommes loin dans notre cas, où on relève une nette détérioration du commerce extérieur depuis le milieu des années 2010.

La balance commerciale, qui enregistre les flux d'exportation et d'importation de biens, n'a pas cessé de se dégrader ces dernières années. Structurellement dépendante des marchés des hydrocarbures, elle enregistre ainsi des soldes négatifs comme le montre le graphique suivant<sup>3</sup>. Pour 2020, ce déficit s'aggrave, atteignant 10,6 milliards de dollars, malgré une baisse du volume des importations (-18 %)<sup>4</sup>.

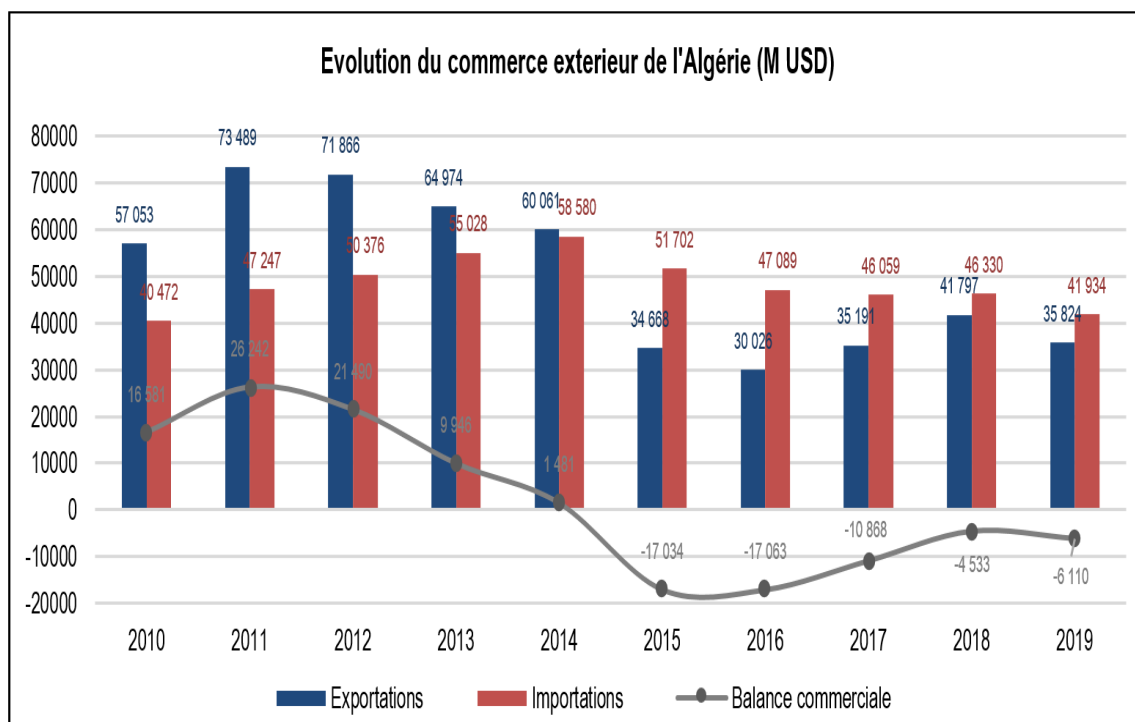
---

<sup>1</sup> La balance des paiements, qui englobe toutes les autres, se compose du compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), du compte de capital (transferts en capital) et du compte financier (investissements directs ou de portefeuille).

<sup>2</sup> Les devises sont les monnaies étrangères convertibles librement, c'est-à-dire qui font l'objet d'achat et de vente sur un marché, appelé « marché des changes ».

<sup>3</sup> Commerce extérieur de l'Algérie – ALGÉRIE, direction générale du Trésor (economie.gouv.fr)

<sup>4</sup> <https://www.aps.dz/economie/115936-commerce-exterieur-baisse-de-18-de-la-valeur-des-importations-algeriennes-en-2020>



Source : Douanes algériennes

L'instrument principal de ces échanges, la balance des paiements, connaît les mêmes déficits récurrents. En 2020, le solde établi par la loi de finances complémentaire<sup>5</sup> se monte à - 18,8 milliards de dollars contre - 8,5 milliards prévu dans la loi de finances initiale, soit plus du double.

#### Déficit de la balance des paiements (en milliards \$)

2017	2018	2019	2020
- 22,09	- 16,71	- 17,11	- 18,8

Pour 2021, le Fonds monétaire international (FMI) table sur une aggravation probable du déficit de l'ordre de 23 milliards de dollars (16 % du PIB), alors que le chef de l'Etat assure, sans convaincre, que « l'Algérie parviendra, pendant l'année en

<sup>5</sup> Le ministre des Finances présente le PLFC 2020 devant l'APN (aps.dz).

cours ou au plus tard l'année prochaine, à un équilibre de sa balance des paiements ».<sup>6</sup>

Autre indicateur éclairant de cette détérioration des comptes extérieurs : la fonte des réserves de change<sup>7</sup>, que le président dénie, d'une façon incompréhensible, affirmant que « la situation financière du pays n'est pas source d'inquiétude malgré la baisse de ces réserves ». Pourtant leur niveau, qui « oscille entre 42 et 43 milliards de dollars »<sup>8</sup>, permet moins d'un an d'importations sur la base de l'année 2020.

Le gouvernement, en y puisant afin de compenser les déficits extérieurs, les a systématiquement réduits au point qu'ils approchent de leur étiage d'assèchement. Il porte la lourde responsabilité pour toutes les conséquences dramatiques prévisibles : une réduction drastique des importations pour une économie largement dépendante pour ses approvisionnements (entreprises et ménages) ; le marché noir avec son corollaire de hausse des prix ; le recours à l'endettement extérieur dans une position de vulnérabilité accrue et des conditions défavorables au niveau des marchés financiers.

Pour rappel, ces réserves, qui atteignaient près de 200 milliards de dollars avant la crise de 2014, ne représentent donc que 43 milliards en 2021, soit une chute plus de 365 %. Mais cette fonte des réserves de change ne doit pas être imputée aux seules baisses des exportations et des prix mais également aux phénomènes caractéristiques du fonctionnement du système économique et social dans son ensemble.

## **La contrainte externe, une équation simple mais dramatique**

Dans le cas de notre pays, la contrainte externe dans la simplicité de son énoncé recèle en fait une équation particulièrement dramatique. L'Algérie ne peut

---

<sup>6</sup> <https://www.aps.dz/algerie/120180-tebboune-batir-une-algerie-nouvelle-fondee-sur-les-choix-du-peuple>

<sup>7</sup> Les réserves de change sont des avoirs en devises étrangères détenues par la Banque centrale. Pour l'essentiel, ces avoirs (en dollars US) en Algérie ont pour origine les recettes d'exportation des hydrocarbures. Pour rappel, la constitution de ces réserves a été imposée par le FMI à l'Algérie lors de l'application du premier programme d'ajustement structurel (PAS) de 1994.

<sup>8</sup> Algérie Presse Service du 01/03/21.

plus augmenter sensiblement ses exportations, ils sont plutôt à la baisse. Et la réduction des importations est plus problématique qu'il n'y paraît.

### ***Des recettes en baisse***

Les exportations, composées quasi exclusivement d'hydrocarbures, rapportent de moins en moins ces dernières années et il y a peu de chance qu'elles progressent dans les années à venir. Elles ont atteint 22 milliards de dollars en 2020, en diminution de 11 milliards par rapport à 2019, soit une baisse de 30 %.

Cette situation est, en partie, le reflet d'un recul de la production nationale de pétrole. Celle-ci n'a cessé de diminuer depuis au moins une décennie, subissant ainsi les contre-performances du secteur : faiblesse des investissements, champs en cours d'épuisement. Il faut relever à ce sujet que l'Algérie est le seul pays de l'OPEP à ne pas atteindre son quota d'un million barils/jour décidé dans le cadre de l'accord OPEP+<sup>9</sup> de décembre 2020. Au point que l'agence Bloomberg doutait du fait que l'Algérie demeurerait encore un pays pétrolier<sup>10</sup>. J'avais, pour ma part, rédigé une note dans ce sens il y a quelques mois<sup>11</sup>.

Au niveau de l'évolution du marché mondial du pétrole<sup>12</sup> et de sa tendance baissière, la marge de manœuvre est encore plus limitée : demande en baisse, énergies fossiles de plus en plus décriées, intérêt de plus en plus grand des grandes multinationales pour l'énergie verte...

Pour le gaz, l'Algérie, dont les réserves se montent à 4 504 milliards de m<sup>3</sup> au 1er janvier 2017, soit 2,28 % du total mondial, se classe à la onzième place. Elle est acteur sur un marché particulièrement concurrentiel dominé par la Russie (24,22 %), l'Iran (16,97 %) et le Qatar (12,31 %). Les recettes d'exportation suivent la même courbe baissière que pour le pétrole. Entre 2018 et 2020, la baisse a atteint près de

---

<sup>9</sup> Les pays membres de l'OPEP sont au nombre de quatorze, auxquels se sont ajoutés dix autres pays producteurs, dont la Russie et le Mexique pour former l'OPEP +

<sup>10</sup> « Algeria, An Oil Country No More ? Algerian Energy Exports Sink Rapidly », *Bloomberg*, 8 février 2021.

<sup>11</sup> <https://blogs.mediapart.fr/ahmed-dahmani/blog/210620/l-algerie-un-grand-pays-petrolier-et-gazier-vraiment>

<sup>12</sup> Selon le directeur de l'agence internationale de l'énergie (AIE) cité par *El Watan* du 15/10/2020 : « Il est trop tôt pour savoir quand, ou si, la demande reviendra au niveau de 100 millions barils/jour que nous avons eu en 2019, mais sur la base de nos estimations pour 2020 et 2021, cela ne se produira pas avant 2022 sur une base annuelle et peut-être plus tard. »

12 % et la part de marché de l'Algérie a même diminué de moitié sur la dernière décennie, passant de 16 % en 2010 à 8 % en 2019.

Les initiatives prises par le gouvernement pour accroître les capacités de production démontrent l'absence de toute politique prospective ou d'anticipation dans un secteur en profonde mutation. Il semble méconnaître que les firmes multinationales de l'énergie sont entrées, depuis une décennie au moins, dans une phase de révision stratégique en multipliant les investissements dans les énergies renouvelables. Et ce n'est pas la dernière loi de décembre 2019, qui rappelle celle de 1986<sup>13</sup>, qui rendra le secteur des hydrocarbures plus attractif : simplification des procédures, allègement de la fiscalité, réintroduction du contrat de concession<sup>14</sup>. Signe des temps, les textes d'application peinant à être promulgués, ladite loi n'est toujours pas mise en œuvre. Ce qui n'est pas pour encourager ou rassurer les investisseurs étrangers.

Enfin, une production irrégulière voire chaotique n'affecte nullement la consommation domestique qui, elle, est en augmentation constante. Une situation qui complique singulièrement la donne, comme le montrent les chiffres suivants attestant de l'épuisement progressif de la rente :

### Production et consommation des hydrocarbures

	Pétrole (milliers b/j)			Gaz (milliards m <sup>3</sup> /j)		
	2008	2018	Evolution (%)	2008	2018	Evolution (%)
Production	1951	1510	- 22,00%	82	92	+ 12 %
Consommation	309	414	+ 33 %	24	43	+ 79 %

<sup>13</sup> C'est ce que déclare le ministre, éphémère, de l'énergie dans *El Watan* du 26/01/2021 : « En vérité, nous sommes retournés vers le modèle de 1986 en réintroduisant notamment le contrat de partage de production, en plus du contrat de services et le contrat de participation. Nous avons également réduit la fiscalité, car les nouvelles découvertes seraient de petite taille, selon les prévisions des experts.»

<sup>14</sup> Celui-ci a pourtant été aboli par les nationalisations de février et d'avril 1971.

La critique avancée par le gouvernement et ses « experts » d'une « surconsommation » dopée par des tarifs bas et subventionnés cache mal l'absence de vision stratégique d'un secteur vital telle l'énergie : parc automobile « monstrueux » alimenté par des importations tous azimuts, transports publics défaillants, inexistence de toute politique d'économie d'énergie, volonté politique défailante pour engager une transition énergétique...

### ***Des importations structurellement incompressibles ?***

L'autre « plateau » de la balance réside dans les importations que le gouvernement projette de maîtriser. Deux mesures majeures sont avancées : la première consiste à les réduire par contingentement, et la seconde est de proscrire les surfacturations quitte à aggraver les peines pénales pour les importateurs « indéliçables ».

La baisse des importations observée en 2020 (- 18 %)<sup>15</sup> ne doit pas faire illusion : elle tient moins au contingentement annoncé en grande pompe<sup>16</sup> qu'à la baisse, en 2020, de l'activité économique nationale, mesurée par le PIB (- 4,6 %), et internationale (- 4 %) en raison de la pandémie. Car, dans le cadre de la configuration actuelle des pouvoirs qui ont la haute main sur les appareils de l'Etat, il ne suffit pas d'annoncer ce type de décision voire de la décider<sup>17</sup> pour que cela se produise. Il est plus question, ici, d'un système d'importations qui obéit à des règles propres, établies par des acteurs surpuissants en lien direct avec les différents appareils de pouvoirs : haut commandement militaire et des services de sécurité, douanes, fisc, banques... Un système mis en place dès le milieu des années 1980 à la faveur d'une « libéralisation » prédatrice et quasi mafieuse du commerce extérieur. Cette « gestion » est donc bien antérieure au régime de Bouteflika qui, dans une logique clientéliste, va l'encourager et la développer jusqu'à la caricature. Une

---

<sup>15</sup> L'APS du 14/01/2021 rapporte : « Selon les indicateurs prévisionnels préliminaires de 2020, la valeur des importations a reculé de 18 % (34,4 milliards dollars) par rapport à l'année 2019 (42 milliards de dollars), tandis que les exportations ont baissé à 23,8 milliards de dollars contre 35,8 milliards de dollars en 2019, du fait de la chute des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, en raison de la récession de la demande induite par les mesures de bouclage économique. »

<sup>16</sup> « Tout produit pouvant être fabriqué localement sera interdit à l'importation, mis à part les intrants utilisés pour la production » : <http://www.aps.dz/economie/104606-lfc-2020-reduction-et-suppression-de-certains-impots>

<sup>17</sup> « L'ère de l'importation tous azimuts est révolue ... Il n'est plus question d'importer tout et n'importe quoi », in *Le Quotidien d'Oran* du 13/05/20.

évolution qui s'avèrera plus dévastatrice encore pour l'économie nationale. Un de ses anciens ministres du commerce avouera humblement son impuissance face à une situation emblématique de passe-droits : « Un importateur, qui a des "épaules", a réussi à faire dédouaner sa marchandise malgré l'interdiction de toutes les institutions de l'Etat (douanes et police). »<sup>18</sup> La presse nationale rapporte d'ailleurs régulièrement des situations ubuesques où sont signalés des importateurs fictifs (faux registres de commerce), l'importation de marchandises sans intérêt pour les besoins locaux ni même de valeur commerciale<sup>19</sup>.

Tout aussi problématique le phénomène de surfacturations qui a pris des proportions insondables. Pourtant, à en croire le président Tebboune, « nous avons éliminé le phénomène de la surfacturation et avons réussi, partant, à préserver près de 30 milliards de dollars de nos réserves de change »<sup>20</sup>, on se dit la belle affaire ! Voici plutôt ce qu'en dit son ministre des finances en ce début d'année 2021 : « La valeur réelle des besoins du marché national est de 28 milliards de dollars contre 64 milliards auparavant (2014) en raison de la surfacturation. » Soit un écart de 128,5 %, bien supérieur aux estimations déjà particulièrement préoccupantes données par l'ancien ministre du commerce en 2015 : « Quand on compare le coût des importations à leur valeur réelle, le surcoût est de plus de 30 %. »<sup>21</sup> .

Il est vrai que le phénomène de surfacturations est complexe et fait intervenir plusieurs acteurs locaux et internationaux. Il se manifeste sous deux formes : la première, plus ancienne, date des années 1960-1970 : « Ses formes les plus connues et les plus utilisées ont été les "commissions" et "pots de vin" que distribuent les firmes étrangères pour "décrocher" tel ou tel marché avec une entreprise étatique en Algérie. Toute la stratégie de développement favorisant le surinvestissement, la pratique de taux de change fixes favorables, l'orientation du commerce extérieur ont été déterminées, au moins en partie, par cet objectif de prélèvement d'une partie des ressources au profit du groupe social dominant. C'est

---

<sup>18</sup> El Watan du 22/09/2016

<sup>19</sup> *Le Quotidien d'Oran* du 22/09/2016 se fait l'écho de certaines opérations d'importation où « des conteneurs vides, plein de pierres ou contenant des machines usagées ont été débarqués dans les ports algériens et ont servi à des opérations de transferts illicites de devises ».

<sup>20</sup> <http://www.aps.dz/economie/104605-les-reserves-de-change-seront-consommees-lentement-grace-a-l-elimination-de-la-surfacturation>

<sup>21</sup> *Le Soir d'Algérie* du 9/11/2015.



ainsi que les projets peu ou pas opportuns se multiplient et le choix de technologies inappropriées ou difficilement maîtrisables devient permanent. »<sup>22</sup>

La seconde forme de surfacturation est majoritairement pratiquée par des opérateurs privés rendus puissants par leur proximité ou leur connivence avec les cercles de pouvoirs militaire, politique et administratif. Elle consiste à surévaluer les transactions avec le concours actif de réseaux commerciaux et financiers internationaux adeptes de l'évasion fiscale et du blanchiment de capitaux<sup>23</sup> comme l'a révélé l'enquête sur les « Panama papers » publiée dans le quotidien *le Monde* en 2016-2017 avec des titres éloquentes : « Malversations d'un importateur algérien de lait »<sup>24</sup> ; « Les petites cachotteries de l'ancien ministre algérien Ali Benouari »<sup>25</sup> ; « Le business offshore de l'Algérien Ali Haddad et de ses partenaires turcs »<sup>26</sup>.



Source : *Le Monde* du 30/09/2016.

<sup>22</sup> Ahmed Dahmani, *l'Algérie à l'épreuve. Economie politique des réformes*, L'Harmattan et Casbah éditions, Paris-Alger, 1999, p. 26.

<sup>23</sup> Dans son édition du 22/04/19, *El Watan* livrait un dossier sur la saignée des transferts illicites de devises en rapportant que « la Banque d'Algérie a failli à sa mission de contrôle et de lutte contre la fuite de capitaux au cours des dernières années comme le montre la multiplication des opérations de biens et de services avec des sorties de devises de l'ordre de 60 milliards de dollars entre 2010 et 2017, dont une grande partie provient sans nul doute des opérations douteuses (surfacturation). »

<sup>24</sup> « Le montage triangulaire auquel recouraient les Bererhi leur permettait ainsi de manipuler les prix de la matière première à leur guise. Leur société offshore, dont ils prétendaient ne pas être propriétaires, achetait la poudre au prix du marché mondial, et la revendait à leur propre laiterie parfois deux fois plus cher. Avec un triple avantage : toucher davantage de subventions, sortir des devises pour ces achats à valeur fictive, et engrager le bénéfice offshore », in *le Monde* du 30/09/2016.

<sup>25</sup> *Le Monde* du 15/05/2017.

<sup>26</sup> « Des tubes en acier surfacturés par un fournisseur turc », où il est question d'un contrat de dix millions de dollars signé avec une entreprise turque pour la fourniture de tubes en acier, alors que le coût réel (prix du marché) aurait dû être de l'ordre de 5,5 milliards de dollars (*le Monde* 16/05/2017).

On peut alors légitimement douter des décisions prises dans le cadre de l'actuel système de pouvoirs : de simples effets d'annonce. Tel ce projet de « loi pénalisant le délit de surfacturation »<sup>27</sup> annoncé en décembre 2020 et qui risque peu d'être effectivement appliqué par des administrations (douanes, polices, impôts, banques) profondément gangrénées par la corruption et la concussion. De même que leur assainissement préalable ne soit inscrit dans l'agenda de l'actuel pouvoir d'Etat.

### **Sortir de la spécialisation et des dépendances**

A en croire le président Tebboune, il n'y aurait pas d'économie nationale. Sentencieux, il affirme : « L'économie algérienne n'est pas une économie. C'est une économie d'importation où les surfacturations représentent en valeur la moitié des exportations hydrocarbures du pays. »<sup>28</sup> Tout est dit, ou presque.

### ***Une économie rentière, non productive de richesses***

En réalité, tous ces déficits, ces fuites de capitaux et de devises, ces actes de détournement et de prédation au niveau du commerce extérieur, mais pas seulement, ne sont ni des actes isolés, ni des dysfonctionnements ou autres « aberrations » économiques. Ils traduisent le fait que l'ensemble de l'organisation économique de notre pays est conçue pour favoriser l'importation (et les importateurs) et décourager la production locale (et les producteurs locaux). C'est ce qu'avoue benoîtement, encore une fois, le président Tebboune : « Notre économie est basée sur le commerce et l'importation qui ont tué la production nationale. »<sup>29</sup> - du dinar surévalué donnant une prime à l'importation au système bureaucratique inhibiteur de tout investissement productif jusqu'aux accords commerciaux avec ses partenaires étrangers. A l'image de ce marché de dupes appelé « accord de partenariat avec l'Union européenne »<sup>30</sup>, qui postule la levée des barrières tarifaires et non tarifaires et qui livrera l'économie nationale à une concurrence périlleuse.

---

<sup>27</sup> Rezig : élaboration en cours de projets de lois pour réorganiser l'activité commerciale (aps.dz).

<sup>28</sup> [Lutte contre la corruption et la surfacturation : Abdelmadjid Tebboune à l'épreuve des actes.](#)

REPORTERS ALGERIE

<sup>29</sup> APS, 23/01/2020

<sup>30</sup> [Italieeuromed \(ahmeddahmani.net\)](#)

Cette situation qui fait que l'Algérie n'exporte quasiment que des hydrocarbures et importe quasiment de tout pour satisfaire les besoins du marché intérieur (ménages et entreprises) n'est pas un résultat fortuit ou le symptôme de dysfonctionnements mais bien le fait d'une politique et d'un processus menés par un pouvoir de fait depuis l'indépendance<sup>31</sup>.

Il est utile de rappeler qu'en plus d'un demi-siècle, l'Algérie – ou, plus exactement, le pouvoir aux commandes du pays - n'a pas été capable de sortir de la spécialisation inscrite dans le pacte colonial dans laquelle l'État colonial, à travers le code pétrolier saharien de 1957 confirmé par les accords d'Évian de mars 1962, l'a engagée vers la fin des années 1950 : celle d'une économie spécialisée dans la production et l'exportation de produits primaires (agriculture et mines entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, hydrocarbures depuis la fin des années 1950).

Et toutes les stratégies de développement initiées par les gouvernements algériens successifs, sans exception, n'ont abouti à cette industrialisation tant vantée depuis l'indépendance. L'industrie des hydrocarbures elle-même agit comme une enclave ; ses effets sur le reste de l'économie sont faibles voire inexistantes : l'infrastructure de transport et les équipements du secteur sont importés, l'emploi créé est faible au vu des investissements mobilisés dans le secteur. Même la pétrochimie, les engrais et les plastiques ont toujours reçu une part congrue des investissements du secteur, comme le confirme l'ex-ministre de l'énergie encore aujourd'hui : prônant une « une stratégie plus agressive », il regrette que « les mêmes projets sont présentés depuis dix ans, sans qu'il y ait d'effet » et que « la stratégie et la promotion des projets auprès des partenaires étrangers manquent de vigueur : dès que le prix du baril baisse, la cadence de la promotion des projets baisse. La politique d'un pas en avant, deux pas en arrière est contre-productive. »<sup>32</sup>

Même les embryons d'industrie que le pays a connus s'étiolent au fil des ans. On relève ainsi un processus de désindustrialisation ces dernières années avec, comme effet vérifiable, une diminution de près de moitié de l'industrie manufacturière : 7,5 % en 2017, contre 13 % en 1979.

---

<sup>31</sup> L'orientation vers une économie rentière n'est ni fortuit, ni le produit du hasard, comme une sorte de malédiction des ressources naturelles. L'orientation est inscrite dans la dynamique sociopolitique impulsée par le pouvoir depuis les années 1970 : cf. notre ouvrage, A. Dahmani, *l'Algérie à l'épreuve. Economie politique des réformes en Algérie, 1980-1997*, l'Harmattan/Casbah éditions, 1999.

<sup>32</sup> *El Watan* du 26/01/21

La polarisation des exportations sur les hydrocarbures est sans commune mesure en Algérie. Ainsi, leur part dans les exportations était de 69 % en 1970. Elle est aujourd'hui de plus de 96 %. Même le Venezuela et l'Arabie saoudite, qui détiennent les deux premières réserves de pétrole au sein de l'OPEP, sont en deçà de 90 %.

### ***Le serpent de mer de la diversification***

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques de l'Afrique pour 2021<sup>33</sup>, la Banque africaine de développement (BAD) s'inquiète de « la forte dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures [qui] continuera d'entraver ses perspectives de développement sur le moyen terme », et préconise de « mettre en place un programme visant à diversifier son économie ».

Cette question de la nécessaire diversification de l'économie nationale est récurrente depuis le début des années 1980, lorsque le gouvernement de l'époque prônait l'« après-pétrole » et le rééquilibrage entre secteurs économiques et la dynamisation du secteur agricole pour réduire la dépendance alimentaire. En vain.

Même son de cloche au niveau du gouvernement actuel, qui prône une diversification de l'économie à sa manière. A la « une » du quotidien gouvernemental, *El Moudjahid* (16/03/2021), ce titre éloquent : « Diversification économique : l'Algérie mise sur le secteur des mines ». Et le ministre de l'énergie et des mines de soutenir « que l'Algérie mise sur le développement du secteur des mines à l'effet d'accélérer la diversification de son économie, fondée essentiellement sur l'industrie pétrolière et gazière ». Il confirme le choix qui a été fait par le pouvoir d'Etat toutes ces années : celui du maintien voire du renforcement d'une économie d'exploitation intensive des ressources naturelles. Il montre, s'il en était besoin, que le pouvoir d'Etat est profondément marqué par cette dynamique enclenchée dès les années 1970 : un développement économique réduit à un renforcement de la spécialisation et de l'insertion internationale fondées sur la dotation initiale en ressources naturelles. Au point, d'ailleurs, d'agiter régulièrement le recours à l'exploitation du gaz de schiste. Le président désigné est allé jusqu'à invoquer Dieu pour ce faire : « Il faut que toutes les franges du peuple sachent qu'il s'agit d'une

---

<sup>33</sup> [Perspectives économiques en Afrique 2021 | Banque africaine de développement - Bâtir aujourd'hui, une meilleure Afrique demain \(afdb.org\)](#)

richesse dont Allah, le Tout-Puissant, nous a gratifiés et je ne vois pas pourquoi s'en priver, et que l'exploitation de cette ressource est à même d'améliorer le niveau de vie.» Même s'il se raviserait quelque temps après, cette option demeure d'actualité, comme le confirme le ministre de l'énergie dès sa nomination : « On va devoir recourir au gaz de schiste. »<sup>34</sup>

Or, cette question touchant à un domaine stratégique voire vital, pour l'Algérie, est trop sérieuse et délicate pour être traitée par un pouvoir d'Etat dont on se rappelle que, dans les années 1970, il a engagé le pays dans l'aventure de liquéfaction du gaz naturel - le premier pays au monde -, au moment où la technologie était encore expérimentale et quand le gaz avait une faible valeur marchande. Les experts américains avaient su « faire croire » aux dirigeants de l'époque tous les « bienfaits » liés à l'exploitation du gaz et qu'il fallait investir dans de lourds projets de liquéfaction et de transport : « Taalem lahdjama fi ras litama », dit l'adage populaire (littéralement « Il a appris la tonte des têtes sur celles des orphelins ».)

Signe des temps, ce projet a été soumis, dès son annonce et à juste raison, à une forte opposition citoyenne des populations du Sud par crainte de tous les risques environnementaux attestés par différents experts nationaux et étrangers. Le Hirak avait aussi exprimé son rejet de ce projet, montrant par-là la volonté des citoyens de participer à la gestion démocratique des ressources de la nation et au-delà de celle de la cité. Un événement majeur dans l'histoire de l'Algérie indépendante. L'espoir de notre pays pour l'édification d'une économie productive créatrice de richesses et d'emplois.

Paris , avril 2021

Ahmed Dahmani est économiste, enseignant-chercheur à la retraite. Il a enseigné, en Algérie, à l'université de Tizi Ouzou puis à l'Université Paris-Sud, en France. Auteur de [L'Algérie à l'épreuve. Économie politique des réformes. 1980-1997](#) (Paris, L'Harmattan ; Alger, Casbah, 1999).

Site personnel : <http://www.ahmeddahmani.net/>

---

<sup>34</sup> *Le Soir d'Algérie* du 31/08/2020